



# STAGE RUGBY CLUB TOULONNAIS

## FICHE D'INSCRIPTION SÉJOUR SPORTIF ÉTÉ 2025

### Le stagiaire

Nom : ..... Prénom : .....

Sexe :  H  F

Date de naissance : .....

Adresse postale : .....

CP : ..... Ville : .....

Pays : .....

### Suivi du stagiaire

Taille : ..... Poids : .....

Club actuel : .....

Nom de l'entraîneur : .....

Catégorie d'âge : .....

Nombre d'années de pratique : .....

Poste de prédilection : .....

Taille de T-shirt : .....

### Adulte responsable (ou représentant légal)

Père  Mère  Tuteur  Autre

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse postale : .....

CP : ..... Ville : .....

Profession : .....

Tel domicile : ..... Tel portable : .....

Tel travail : .....

Mail : .....

L'adulte responsable est-il la personne à contacter en cas d'urgence.

Date du séjour (Formule au choix) :

Catégorie Moins de 10 ans et Moins de 12 ans (né.e.s entre 2013 et 2016) :

Du Lundi 21 Juillet au vendredi 25 Juillet 2025 – Formule en pension complète (700€)

Du Lundi 21 Juillet au vendredi 25 Juillet 2025 – Formule en demi-pension (350€)

Catégorie Moins de 14 ans (né.e.s entre 2011 et 2012) :

Du Lundi 28 Juillet 2024 au vendredi 1e Aout 2024 – Formule en pension complète (700€)

Du Lundi 28 Juillet 2024 au vendredi 1e Aout 2024 – Formule en demi-pension (350€)





# STAGE RUGBY CLUB TOULONNAIS

## AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) Madame, Monsieur \_\_\_\_\_, Parent ou Représentant légal de \_\_\_\_\_, né(e) le \_\_\_\_\_

**Autorise** mon enfant à participer aux activités organisées dans le cadre des stages.

**Autorise** le RCT Association à utiliser des images, photos ou vidéos de mon enfant qui pourraient être prises tant individuellement que collectivement lors des activités du stage d'été pour :  
(Cocher la case de votre choix)

- des utilisations externes (plaquettes d'information, presse, site internet, calendriers ... du club),
- n'autorise aucune diffusion des images de mon enfant.

En conséquence, en donnant l'autorisation je garantis expressément le RCT Association contre tout recours et/ou action concernant l'utilisation et/ou la diffusion des images prises dans le cadre de l'Association susnommée.

**Autorise** également :

- tout transport,  
(PS : Rappeler les règles à respecter à votre enfant lors de tout trajet notamment que l'enfant soit correctement assis durant le trajet et porte la ceinture de sécurité.)
- un éducateur licencié, salarié ou dirigeant du RCT Association, membre du Comité Départemental du Var, Ligue Sud de Rugby ou de la FFR, à prendre toute mesure utile et notamment à demander son admission en Centre de soin et à prendre en charge l'enfant à sa sortie, uniquement en cas d'absence ou d'indisponibilité absolue des parents ou du représentant légal du mineur.

**NB** : en cas d'urgence, les soins doivent être donnés même si les parents ne peuvent être joints (cf. article 42 du code de déontologie médicale).

La présente attestation est établie et signée en deux exemplaires, dont chacune des parties reconnaît avoir reçu un exemplaire.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signatures précédées de la mention "lu et approuvé"  
Le(s) parent(s)





# STAGE RUGBY CLUB TOULONNAIS

## Fiche sanitaire de liaison

DOCUMENT CONFIDENTIEL

Joindre obligatoirement la copie du carnet de vaccination

Enfant :

1 - **VACCINATIONS** (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

VACCINS OBLIGATOIRES	oui	non	DATES RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	oui	non	DATES
Diptérie				Hépatite B			
Tétanos				Coqueluche			
Poliomyélite				Pneumocoque			
				BCG			
				Rubéole- Oreillons- Rougeole			
				Autre (préciser)			

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION  
ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

## 2. Information concernant le mineur

Poids : ..... (Kg) Taille : ..... (Cm) (Informations nécessaires en cas d'urgence)

Suit-il un traitement médical pendant le séjour :  Oui  Non

Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice). Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance.

Allergies : Alimentaires  Oui  Non

Médicamenteuses  Oui  Non

Autres (animaux, pollen, plantes)  Oui  Non

Précisez : .....  
Si oui, joindre un certificat médical précisant la cause de l'allergie, les signes évocateurs et la conduite à tenir.

Le mineur présente-il un problème de santé, si oui préciser  Oui  Non

## 3. Recommandation utile des parents

Régime alimentaire spécial ; Port des lunettes, des lentilles, d'appareil dentaire ou auditif ; comportement de l'enfant ; difficultés de sommeil, énurésie nocturne, etc.

## 4. Responsables du mineur

Responsable N°1

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse postale : .....

Tel domicile : ..... Tel portable : .....

Tel travail : .....

Responsable N°2

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse postale : .....

Tel domicile : ..... Tel portable : .....

Tel travail : .....

Nom et téléphone médecin traitant : .....

Je soussigné(e) ....., responsable légal du mineur, déclare exacts les renseignements porter sur cette fiche et m'engage a les réactualiser si nécessaire. J'autorise le responsable de l'accueil de loisir à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires selon l'état de santé de ce mineur.

Date :

Signature



# STAGE RUGBY CLUB TOULONNAIS

## PIÈCES A JOINDRE

### Séjour sportif de perfectionnement rugby été 2025

Vous souhaitez inscrire votre enfant à notre stage sportif de perfectionnement rugby, pour cela nous vous demandons de nous envoyer les documents suivants :

- o La fiche d'inscription dûment remplie
- o La fiche sanitaire de liaison
- o Photocopie de la carte mutuelle complémentaire
- o L'attestation de sécurité sociale du tuteur légal
- o La carte d'identité, passeport ou livret de famille du stagiaire
- o Le carnet de vaccination
- o Règlement de 700€ ou 350€ (Chèque libellé à l'ordre de RCT Association / Virement\*) selon la formule choisie
- o Photocopie de la licence sportive en cours, saison 2024/2025
- o Une attestation de responsabilité civile de l'adulte responsable (assurance)
- o Attestation parentale indiquant si l'enfant sait nager

**Le dossier d'inscription complet est à retourner à :**

**RCT ASSOCIATION**  
**Stade Mayol Avenue de la République**  
**83000 TOULON**  
**Mail : [sejour.sportif@rct-asso.fr](mailto:sejour.sportif@rct-asso.fr)**  
**Tél : 04 94 46 64 05**



**RUGBY CLUB**  
**TOULONNAIS**  
**ASSOCIATION**



# STAGE RUGBY CLUB TOULONNAIS

## CONDITIONS GENERALES

L'association RCT organise des stages de rugby à Toulon qui s'adressent aux jeunes nées entre 2011 et 2016 (ci-après dénommés « stagiaires »).

### Conditions d'inscription

Tout dossier d'inscription doit être adressé au plus tard 15 jours avant le début du stage choisi.

- 1) Remplir soigneusement le dossier d'inscription (fiche d'inscription, fiche sanitaire et de suivi sportif) en précisant bien les dates choisies.
- 2) Y joindre les pièces suivantes demandées en page 4
- 3) Le règlement du stage pouvant être effectué comme suit :

Tout stage réservé doit être réglé dans sa totalité (soit 350€ ou 700€) au plus tard une semaine avant le début du stage

A défaut, le stage sera considéré comme annulé si le solde du stage ne nous est pas parvenu dans le délai imparti et le montant des arrhes ne sera pas restitué.

Tout dossier incomplet ne pourra être pris en compte. Tout règlement doit être adressé par chèque libellé à l'ordre du **RCT Association**.

Les dossiers d'inscription doivent être adressés à : RCT Association

Stade Mayol, Avenue de la république, 83000 Toulon

Le prix du stage comprend les activités sportives et annexes, le matériel sportif, l'encadrement, que la restauration et l'hébergement (selon formule).

### Annulation du stage du fait du stagiaire

- Toute annulation doit se faire par lettre recommandée avec accusé de réception.
- En cas d'annulation pour raison médicale (justifiée par la production d'un certificat médical), le stagiaire sera intégralement remboursé des sommes déjà versées et ce qu'elle que soit la date de l'annulation, à l'exception de la retenue d'une somme de 20€ pour frais de dossier

### Désistement ou modification en cours de stage du fait du stagiaire

Toute interruption de stage, quel qu'en soit le motif et/ou toute renonciation à certaines prestations comprises dans le prix, ne pourront faire l'objet d'un remboursement.

Les frais de retour anticipé et d'accompagnement éventuel sont toujours à la charge du participant, sauf en cas de prise en charge dans le cadre d'une assistance rapatriement.

Toute blessure ou maladie constatée par le RCT association et nécessitant le départ du stagiaire du centre, donnera lieu à un remboursement calculé au prorata du nombre de jours restant jusqu'à la fin du stage.

### Annulation du stage du fait du RCT Association

Le RCT Association peut être exceptionnellement contraint d'annuler un stage si le nombre de stagiaires est insuffisant. Dans ce cas, le RCT Association vous en informera par téléphone au moins une semaine avant le début du stage.

Le stagiaire aurait alors le choix d'un report de son inscription pour un séjour similaire ou du remboursement total des sommes versées.

### Le déroulement des stages Règlement interne

Recommandations au stagiaire : les stages sportifs du RCT, en raison de leur caractère essentiellement sportif, pédagogique et culturel, s'adressent à des stagiaires motivés, désireux de participer activement au programme (activités spécifiques et annexes).

Le RCT attend du stagiaire que celui-ci se soit préparé à vivre son séjour suivant un mode de vie différent. Pour garantir l'équilibre de la relation contractuelle, le stagiaire doit accepter d'avoir une attitude conforme aux règles élémentaires de bonne conduite qui doivent prévaloir de tout rapport humain mais aussi de respecter les recommandations du RCT Association et de ses éducateurs. (Respect des règles de vie et d'hygiène, des horaires, participation aux activités programmées, politesse envers les encadrants, les autres stagiaires, le personnel de service, etc.)

Le RCT peut être amené, en cas d'urgence, à régler en votre nom des dépenses (médecin, pharmacie), qui devront être remboursées dès la fin du stage.

### Discipline

Le stagiaire est invité à adopter une bonne conduite envers le personnel d'encadrement, de service, les autres stagiaires, ainsi qu'au cours de toutes les activités proposées par le RCT. Le stagiaire devra adopter une tenue vestimentaire correcte. L'usage de drogue, d'alcool, de tabac, le vol sous toutes ses formes, l'utilisation de tout véhicule à moteur, en qualité de conducteur ou de passager pour les deux roues, la pratique de l'auto-stop sont formellement interdits. Dans le cas où le comportement d'un stagiaire serait de nature à troubler le bon déroulement du stage, ou dans le cas où, il ne respecterait pas les règles élémentaires de bonne conduite et de sécurité, le RCT se réserve le droit d'en informer ses parents et à interrompre son stage. Les frais de retour anticipé et de l'accompagnement éventuel sont toujours à la charge du participant et/ou de ses parents.

En inscrivant un enfant mineur aux stages sportifs, les parents, tuteurs ou représentants légaux ou responsables acceptent la mise en œuvre éventuelle de leur responsabilité civile et s'engagent à en informer l'intéressé.

Le RCT décline toute responsabilité liée aux actes de vandalisme, destruction volontaire ou vol commis par un stagiaire pendant la durée de son stage. Le RCT se dégage de toute responsabilité en cas de vol ou dommage d'objets qui ne lui auraient pas été confiés. Il est d'ailleurs recommandé aux stagiaires de ne pas amener d'objet de valeur (téléphone portable, jeu vidéo, walkman). L'argent de poche n'est pas soumis à la responsabilité des encadrants si cet argent ne leur est pas confié préalablement.

### Décharge de responsabilité

Le stage terminé, notre mission s'achève dès que les stagiaires sont repris en charge par leurs parents, dans les 15 minutes qui suivent le retour. Nous déclinons toute responsabilité quant aux incidents qui pourraient survenir a posteriori.

### Assurance

Dans le cas de négligence ou d'une faute de la part du RCT du fait de l'organisation de l'événement, ce dernier est couvert par le biais d'une assurance responsabilité civile. Tout autre accident et/ou incident doit être couvert par l'assurance personnelle du participant. Le parent ou l'adulte responsable de l'enfant s'engage à fournir au RCT avant le début du stage, un document attestant de cette assurance.

